

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**Commune de SAINT-JUST SAINT-RAMBERT**

Séance du 17 octobre 2024

Date de convocation : le 11 octobre 2024

Date d'affichage : le 11 octobre 2024

Etaient présents et formant la majorité les membres suivants : Olivier JOLY, Jean-Paul CHABANNY, Nathalie LE GALL, François MATHEVET, Béatrice DAUPHIN, René FRANÇON, Christophe BLOIN, Gilbert LORENZI, Jean-Baptiste CHOSSY, Alain LAURENDON, Pascale PELOUX, Serge GOMET, Jean-Marc BEGARD, Hervé DE STEFANO, Flora GAUTIER, Jérôme SAGNARD, Françoise DESFETES, Muriel COUTURIER, Ramazan KUS, Margaux MEYER, Delphine MANSAT, Jean-Pierre BRAT, Carole OLLE,

Etaient absents : Pascale HULAIN, Ghyslaine POYET, Annie DE MARTIN DE VIVIES, Laurence MONIER, Carole TAVITIAN, Gustave BARTHELEMY, Sandra VERRIERE, Alex SOUCHON, Gilles VALLAS, Julie TOUBIN,

Avaient donné procuration : Pascale HULAIN à Ramazan KUS, Ghyslaine POYET à Pascale PELOUX, Annie DE MARTIN DE VIVIES à Béatrice DAUPHIN, Laurence MONIER à Gilbert LORENZI, Carole TAVITIAN à Jean-Paul CHABANNY, Gustave BARTHELEMY à Olivier JOLY, Sandra VERRIERE à Margaux MEYER, Alex SOUCHON à François MATHEVET, Gilles VALLAS à Carole OLLE, Julie TOUBIN à Jean-Pierre BRAT.

Secrétaire de séance : Pascale PELOUX**N° 2024-089**

Objet : AFFAIRES CULTURELLES - APPROBATION D'UN TARIF DE LA BOUTIQUE DU MUSEE DES CIVILISATIONS DANIEL POUGET

Rapporteur : René FRANÇON

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'à partir du 27 novembre prochain, le Musée des Civilisations Daniel Pouget organisera le vernissage de l'exposition temporaire 2024/2025 intitulée « Maraîchage, une culture locale ».

À cette occasion, il suggère que, le livre de monsieur Lionel OLLIER réalisé en collaboration avec l'association Mémoires et Patrimoine sur le thème du maraîchage soit mis en vente. Cette initiative vise à promouvoir l'image du Musée ainsi que celle de la Commune.

En effet, pour diversifier l'offre et répondre aux attentes du public, il serait intéressant de proposer ce livre à la vente. Ainsi, monsieur le Maire soumet au vote de l'Assemblée le prix de vente du livre :

Désignation	Tarif
Livre « Le Maraîchage » de Lionel Ollier	20 €

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

Séance du 17 octobre 2024

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité,

- **AUTORISE** la vente du livre « Le Maraîchage » de Lionel OLLIER au prix de 20 € au Musée des Civilisations Daniel Pouget,
- **DIT** que les recettes liées aux ventes seront affectées au chapitre 70 du budget principal.

**ONT SIGNE AU REGISTRE, TOUS LES MEMBRES PRESENTS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

A Saint-Just Saint-Rambert, le 17 octobre 2024

Olivier JOLY
Maire de Saint-Just Saint-Rambert

Pascale PELOUX
La secrétaire de séance



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Peloux', is written over a faint circular stamp.

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif de Lyon peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception en Sous-Préfecture de Montbrison
- date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui commencera à courir :

- soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale,
- soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.